



## Problème avec un huissier

Par **doligo**, le **01/04/2013** à **23:42**

bonjour

j'ai un problème avec un huissier suite a un crédit auto que j ai pas pu remboursé j'ai été contacté par un huissier ce que je trouve louche c'est qu il ma contacté uniquement par téléphone j'ai un accord avec lui pour payé 100 euros par mois et la encore pas de trace écrite il mon pas envoyé de justificatif de l accord passé et malgré ma bonne foi ma dette ne fait que augmenté j ai 120 euros d'intérêt par mois ma question c'est si ils on droit de faire ça merci

Par **DefendezVous**, le **02/04/2013** à **00:12**

Bonjour,

Vous faites mention d'un crédit auto que vous n'avez pas pu payer.

Qu'avez vous reçu de la part de l'huissier:

- un commandement de payer

ou

- un jugement appelé "ordonnance en injonction de payer".

Votre crédit auto date de quand?

Par **doligo**, le **02/04/2013** à **02:09**

j'ai fait le credit en 2004 j'ai perdu mon emploi suite a la crise j avais une dete de moin de 7000 euros et en leur donnant 100 euros par mois j en suis a presque 9000 euros au jour d'aujourd'hui je me demende si c'est normal que ça augmente et non j ai rien reçu de leur par comme je l ai dit tous c'est fait par téléphone au debut j'ai cru a une arnaque mais ils mon bloqué mes compte et toujours pas de courrier de leur par un jour je suis allé a ma banque et mon salaire était plus la ils mon laissé 450 euros

Par **DefendezVous**, le **02/04/2013** à **10:15**

Il n'est pas possible de vous répondre si c'est normal ou pas.

Tout dépend de votre contrat de prêt et des modalités de paiement que vous avez convenues.

Cependant, dans certaines circonstances, l'absence d'écrit peut entraîner la déchéance du droit aux intérêts.

Votre cas mérite une analyse juridique plus poussée notamment sur la base de votre contrat de prêt.

En qualité d'avocat et d'après mon expérience, je pense qu'il y a quelques irrégularités qui affectent votre prêt.

Je vous encourage à consulter une association tel que l'afub, L'ADEFAB, la FNACAB.

Bien à vous,  
AvocatAnonyme@gmail.com